Paris, le 24 février 1871.

Bien que ce compte rendu fraternel s'adresse seulement à quelques amis, je regarde comme un devoir de le dédier aux généreux citoyens qui, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et en Italie, restent attachés à la France, d'esprit et de cœur, et l'assistent dans sa *passion*, par les actes et par la parole ! Affirmant la *République occidentale* en face de l'agression prussienne et malgré l'indifférence de l'Europe :

A RICHARD CONGREVE, DE LONDRES ; A SIMON, DE TRÈVES ; A JACOBY, DE BERLIN ; A CASTELAR, A FIGUERAS, A PY I MARGALL, ET A TOUS LEURS AMIS ; A L'HÉROIQUE GARIBALDI SURTOUT ET A SES COMPAGNONS, HOMMAGE DE RECONNAISSANCE ET DE DÉVOUEMENT.

Dr ROBINET.

COMPTE RENDU



AUX ÉLECTEURS DU VI[e] ARRONDISSEMENT QUI M'ONT DONNÉ LEURS VOIX LE 8 FÉVRIER 1871.

Citoyens et amis,

Porté sur la liste des candidats à l'Assemblée nationale arrêtée par les Comités radicaux de la rive droite et de la rive gauche, sur celle du Comité de défense du IX[e] arrondissement, sur une liste de la Garde nationale, de l'Association des Défenseurs de la République, du Club positiviste de Paris, etc., j'ai obtenu 26,059 suffrages au scrutin du 8 février; beaucoup plus, je dois le dire, que je n'aurais espéré!

Mais, dans ce chiffre relativement si considérable, le V.[e] arrondissement, qui compte 22,000 électeurs, dont moitié peut-être pour la démocratie, ne figure, à mon égard, que pour 1,613 voix. Il est évident que le parti, dans cette circonscription, sauf quelques-uns de ses membres, a voulu m'écarter.....

Devant ce fait, je regarde comme un devoir de rappeler publiquement la conduite que j'ai tenue pendant que j'occupais la mairie et depuis que je m'en suis retiré, afin de justifier la confiance que vous avez cru devoir me conserver.

Quelques mots d'abord sur les temps qui ont précédé la journée du 4 septembre, car je ne me fais pas illusion sur mon peu de notoriété.

Combattant de février 1848, du 13 juin 1849 et du 2 décembre 1851, je n'ai cessé, durant l'Empire, de confesser la foi républicaine (1).

Substituer, dans l'ordre intellectuel, la science complète à la théologie et à la métaphysique, et, dans l'ordre

(1) Voir la *Notice sur l'œuvre et sur la vie d'Auguste Comte*, où est exposé notre *Credo* philosophique, politique et social.

politique, l'industrie à la guerre, la république à la monarchie, en écartant également les opinions indémontrables, les fonctions nuisibles ou inutiles et les pouvoirs indiscutables; incorporer au monde moderne le prolétariat, que la société antique et celle du moyen âge avaient toutes deux rejeté de leur sein, et que la transition actuelle ne fait que tolérer; en un mot, instituer pour toutes les classes et pour tous les peuples successivement un régime d'activité pacifique, inspiré par une fraternité commune et dirigé par une foi démontrable, tel a toujours été mon programme général, celui de l'Ecole positiviste, à laquelle je m'honore d'appartenir depuis plus de vingt années.

Pour le détail, j'ai combattu dans la mesure de mes forces, la politique d'aventure qui nous a amenés à la catastrophe actuelle; à l'extérieur, en flétrissant dans toute occasion les expéditions de Chine et du Mexique, l'occupation de Rome, la connivence à la fois aveugle et coupable de la France avec la Prusse dans la guerre contre l'Autriche; à l'intérieur, en stigmatisant, autant qu'il était possible de le faire alors, le dévergondage monstrueux, en province et à Paris, du saint-simonisme impérial (1).

Enfin, j'ai toujours, pendant les vingt terribles années d'esclavage et de décomposition sociale qui constituent le second Empire, cherché à vivre en des temps meilleurs, plus sains au cœur et à l'esprit, dans ce siècle d'émancipation et de civisme qui a fait la Révolution, m'efforçant d'apporter mon grain de sable à l'édifice de la glorification définitive des Encyclopédistes et des Dantoniens (2).

Voilà mon passé.

Ai-je besoin, après cela, de dire qu'aussitôt que fut résolue la guerre insensée qui devait couronner l'œuvre de Napoléon III, la perte de la France, j'appliquai toutes mes forces à la conjurer et à la maudire?

La protestation suivante, qui a été approuvée par la Société positiviste de Paris, et qui est restée dans ses archives, en donnera la preuve :

Paris, le 13 juillet 1870.

Les soussignés, considérant, d'une manière générale, que, dans l'état de civilisation où est arrivé l'Occident de l'Europe, la guerre ne doit plus être un moyen d'action politique, et qu'elle ne peut être justement faite que dans le cas de légitime défense;

(1) Articles du *Courrier français*, du *Réveil*, etc. — *La France et la Guerre*, br. in-8°, 1866. — *La Réorganisation de l'armée*, br. in-8, 1867. — *Paris sans cimetière*, br. in-8°, 1869.

(2) Lettres de Georges Leroy (introduction), vol. in-12, 1862. — *Danton*. Mémoire sur sa vie privée, 1 vol. in-8°, 1865. — *Procès des Dantoniens*, 2 vol. in-8°, 1867, (inédit.)

Considérant que, dans l'espèce, il n'y a pas, pour la France, de la part de l'Espagne ou de la Prusse, de *casus belli*, c'est-à-dire d'injures ou voies de fait la constituant en défense légitime : attendu que la nation espagnole a droit de choisir la forme et le personnel de son gouvernement sans que la France ait à intervenir, comme il est arrivé pour celle-ci en 1848, quand le suffrage universel, en toute liberté, et sans tenir compte des susceptibilités et des appréhensions les plus légitimes de l'Europe, a remis à sa tête le représentant d'une famille condamnée et justement déchue;

Considérant qu'avec le perfectionnement barbare des armes de guerre, une lutte entre la France et l'Allemagne ne pourrait avoir lieu sans coûter la vie à des milliers de citoyens et sans ruiner les deux pays;

Considérant, enfin, qu'avec un Sénat, des ministres et une Chambre nommés par le chef de l'Etat, et les entraves imposées à la liberté de la presse et au droit de réunion qui, en fait, n'existent point, la nation n'est aucunement consultée pour un acte qui engage à un si haut point ses biens, sa personne et jusqu'à son existence, et qu'un tel excès de pouvoir est également réprouvé par le droit et par la raison modernes, qui n'admettent pas qu'un seul puisse disposer de tous :

Protestent avec autant d'énergie que de conviction contre la guerre que le gouvernement semble provoquer.

Dr ROBINET.

Durant la période anxieuse qui sépara la déclaration de guerre faite par Louis-Napoléon à Guillaume de Prusse. et que subit la France dégénérée, je ne cessai d'agir pour provoquer la défense *nationale*, que paralysait l'odieux despote, et pour le renversement de sa tyrannie. Les journaux, qui trop souvent attendent l'issue des événements pour se prononcer, refusèrent invariablement toutes mes communications, mais l'effort n'en fut pas moins ardent; en voici quelques témoignages :

LE NOUVEAU COMMANDANT DE PARIS (1).

En prenant, par décret impérial, le commandement de Paris, M. le général Trochu a fait une proclamation que tout citoyen a le devoir de connaître et d'apprécier.

Dans la disette d hommes où se trouve la France, les bruits qui avaient couru sur cet officier dans les derniers jours avaient suscité quelques espérances ; il faut y renoncer.

M. Trochu, au nom même du péril qui lui a fait conférer la défense de la capitale et pour conjurer le danger, fait appel au bon vouloir de tous. Il dit que, par son avénement, Paris se saisit du rôle qui lui appartient et veut être le centre des grands efforts, des grands sacrifices et des grands exemples, la tête d'une nation militaire qui prend en main, avec une

(1) Adressé le 17 août à *l'Avenir national*. — Refus d'insertion.

ferme résolution et dans des circonstances solennelles, la conduite de ses destinées. . . . .

Mais rien sur la nature de cette révolution nécessaire, rien sur les conditions essentielles de la résurrection nationale à laquelle il va présider, rien sur les dispositions immédiates de l'effort patriotique depuis si longtemps invoqué, et par tous attendu.

M. Trochu convie au bon ordre et au calme, comme si l'un et l'autre avaient manqué jusqu'ici ! il fait appel à l'union et au respect de l'autorité, comme si l'on ne subissait pas avec assez de résignation encore l'annulation et le mutisme imposés, comme si un seul cri, une seule plainte, un seul effort avaient ébranlé le suaire qui nous étreint et nous étouffe ! Enfin il invite la population parisienne à passer par ses mains ces malheureux que les circonstances exaltent au point de les armer contre la force publique et nous apprend qu'il existe des hommes qui ne sont même pas admis au bénéfice de la loi martiale.....

Il y aurait crime à le taire ; ce calme et cette confiance que l'on réclame d'un peuple morne et subjugué ; cette initiative et cette liberté qu'on dit lui être rendues, quand on ne lui enlève ni les entraves, ni les chaînes qui le tiennent garrotté, qu'on ne lui apporte aucune garantie et qu'on ne lui restitue aucun droit ; cette justice sauvage à laquelle on le pousse, cet appel à la férocité qu'engendre la peur, au massacre direct, sont un dernier outrage qu'il fallait épargner, une atteinte à la justice, à la civilisation, une menace pour l'ordre, un défi à la concorde et à la pacification.

Non ! M. Trochu n'est pas le soldat-citoyen, l'homme d'Etat armé qu'il fallait à Paris pour donner le signal de l'élan magnanime qui seul peut nous sauver. Non ! ce n'est point avec ses paroles, ses sentiments et ses idées que l'on peut fondre toutes les volontés dans cette passion unique : vaincre ou mourir...

S'il avait aimé Paris, s'il l'avait connu, s'il avait été digne de de le commander , il aurait dit :

« Peuple, la patrie nous appelle, lève-toi ! Plus d'entraves, plus de fers, plus d'état de siége ; sois libre pour vaincre. Organise-toi en légions, arme-toi, marche ! Retrempe-toi dans tes comices, aux sources du patriotisme et de la liberté. Vive la nation ! je suis à ta tête pour chasser l'étranger. »

Alors, les phalanges intrépides qui se battent à présent pour la patrie (on le sent à leurs coups !) (1) et qui chaque jour livrent un combat de géants, auraient senti derrière elles le souffle puissant de la France ; elles auraient entendu le pas de nouvelles et innombrables légions volant à leur secours , le réveil d'une nation tout entière, levée pour se défendre : leur cœur aurait tressailli, leur effort se serait centuplé ! L'ennemi aurait frissonné d'épouvante, le vertige se serait emparé de lui et son bras chancelant n'aurait plus dirigé que des coups

(1) Combats de Metz, Borny, Gravelottes, etc., etc., où nos soldats déployèrent chaque jour autant de vaillance que leurs chefs d'ineptie ou de lâcheté.

incertains. La *guerre sainte* aurait refoulé ses flots envahissants, et le génie de la liberté, posant son glaive invincible entre la France et l'Allemagne, aurait convié les peuples, par la voix de la France victorieuse et indépendante, à la paix et à la fraternité !

Pourquoi ne nous avoir pas appelés à cette entreprise magnanime?

Hommes qui, dans ces jours néfastes, avez tenu seuls l'épée de la patrie, vous répondrez de ce refus à la postérité.

D[r] ROBINET.

DES ARMES ! (1)

La France est envahie, deux de ses plus belles provinces sont conquises, sa capitale est menacée.....

Ce n'est point la guerre moderne, avec le redressement des torts ou la prépondérance politique pour but, qui lui est infligée, mais un envahissement de races, la conquête antique avec l'appropriation du sol et le massacre ou l'esclavage des habitants!

« Ce n'est pas contre une personne, ce n'est pas contre une dynastie, contre une forme de gouvernement que nous faisons la guerre, disent en effet les Allemands, *mais contre la France*, contre ce peuple de fous, contre la France qui, depuis plus de trois siècles, sous les prétextes les plus vains, a élevé des prétentions criminelles pour régner en Europe au mépris du droit des nations ....

» Le but vers lequel l'Europe entière, de 1813 à 1815, a marché sans pouvoir l'atteindre, nous saurons y parvenir. Certes, ce n'est qu'après la déroute complète de l'ennemi, lorsque, à ses propres yeux, nous l'aurons convaincu d'impuissance, lorsqu'il aura perdu la force morale avec la force matérielle, c'est alors seulement que nous pourrons entamer des négociations de paix. Sans cela, toute paix ne serait qu'un leurre et une trêve sous le nom hypocrite de paix; jamais l'Allemagne ne saurait l'accepter. *La levée en masse de la Germanie, les sacrifices immenses d'une guerre populaire* nous le défendent (2). »

En attendant, les Allemands, pour montrer ce qu'ils entendent par civilisation, font chère lie dans les pays occupés, fusillant les patriotes, enlevant les récoltes, les chevaux, le bétail, les meubles, l'argent, les provisions de toute sorte, affamant les populations et faisant leurs transports, faute de bêtes, par les hommes, les femmes et les enfants.

France! Comment de telles choses ont-elles pu t'advenir, au second jour d'une guerre, après trois combats?

La preuve en est faite : cette batterie affreuse que l'ambition de la Prusse, la haine antisociale et la coalition des Allemands avaient depuis si longtemps préparée, a été aussi in-

(1) Adressé au *Siècle*, le 24 août. — Refus d'insertion.
(2) *Gazette de Cologne*.

dûment provoquée par nous que follement conduite. Dès le début, insuffisance absolue dans le nombre, l'équipement, l'armement et le commandement de nos troupes ; la présomption, l'incapacité et le gaspillage poussés jusqu'au crime!

Comment réparer tant de maux?

En centuplant nos forces, nos approvisionnements, nos munitions, nos armes; en obéissant aux chefs seuls que le combat a éprouvés; en répondant à la Germanie entière, armée pour l'extermination et le pillage, par la France entière, levée pour l'indépendance nationale, pour la civilisation et pour la cause de l'Humanité.

Aux armes donc tout ce qui peut épauler un fusil! aux armes les pères et les fils, ceux qui sortent de l'adolescence ou qui ne sont pas entrés dans la vieillesse! Au Germain tout ce qui s'appelle *Franc!* Un million de patriotes sur pied! Et les armées de la Marne et de la Moselle iront en avant, culbuter dans le Rhin la horde dévorante de l'Attila prussien.

Qui nous arrête?

La France n'est-elle pas à nous, qui sommes nés de son limon, qui en possédons et fertilisons le sol, qui l'aimons et la servons de toutes nos forces, qui voulons vaincre ou mourir pour elle?

Non! ceux qui ont jeté la patrie à l'abîme nous empêchent aussi d'en arrêter la chute! Dût la France périr, l'Empire ne veut, pour se défendre, *que l'armée*! Défense à nous de former des légions, de nous équiper, de nous armer, de pousser à l'ennemi nos bataillons serrés et ardents. On tient sur nos poitrines haletantes d'angoisse et de patriotisme le casse-tête et le fusil, on enchaîne nos bras, on calomnie nos sentiments, on étreint nos volontés! Et l'Europe, stupéfaite du spectacle de cette nation pleine de vie qui se laisse égorger, insulte à notre déchéance...

Français! levons-nous!... Le faux César lui-même vous l'a dit en un jour de panique :

Aux armes! citoyens,
Formez vos bataillons!
Marchons! Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons.

Dr ROBINET.

Le 4 septembre arriva. J'avais pris part, il va sans dire, aux agitations patriotiques et républicaines qui l'avaient précédé. N'ayant pu trouver d'hommes assez résolus pour imprimer la proclamation qui va suivre et la faire afficher, je l'avais gardée sur moi pour la propager dans la foule qui entourait le Corps législatif :

AUX HABITANTS DE PARIS,

A TOUS LES FRANÇAIS.

Citoyens,

La patrie est livrée à l'étranger par Louis-Napoléon et par son gouvernement.

De concert avec ses ministres, son Sénat et la majorité de son Corps législatif, au mépris des droits et des intérêts de la nation, il a entrepris une guerre aussi folle qu'injuste, sans soldats et sans armements, malgré les millions qu'il prélevait chaque année pour l'état militaire du pays.

La campagne n'a été que désastres, malgré l'intrépide bravoure des soldats, par l'ineptie criminelle de la plupart des généraux et de celui qui les commandait.

Louis-Napoléon a successivement fait anéantir nos armées à Wissembourg, Forbach, Reischoffen, Metz, Gravelotte, Saint-Privas, Mousson, Carignan et Sédan, et livré à l'étranger l'Alsace, la Lorraine et la Champagne, où l'Allemand règne jusqu'à Paris.

Enfin, avec ses ministres, son Sénat, sa majorité législative, sa police, ses préfets et ses maires, il a partout empêché la nation de s'armer, livrant la France pieds et poings liés à l'invasion, à la servitude étrangère, plutôt que de cesser un seul instant d'exercer la plénitude de son despotisme.

Sauver sa dynastie par l'armée, dût la France périr tout entière, telle a été sa volonté unique.

Aujourd'hui, l'armée est détruite, et la patrie sans défense présente partout sa poitrine nue à un vainqueur acharné.

Laisserons-nous de tels crimes sans châtiment? Laisserons-nous lâchement égorger la France, sans renverser le gouvernement exécrable qui l'a trahie et perdue? Laisserons-nous ceux qui, par leurs mensonges continuels, leurs convoitises et leur servilité, par une incapacité qu'égale seul leur incivisme, ont amené tous ces maux, vendre aux Prussiens ce qui reste de nos biens, de nos personnes et de notre nationalité?

Si nous voulons éviter cette honte suprême, ce dernier désastre, portons résolûment la main sur cette dynastie fatale, et sur tous ceux qui la servent!

Ils ont eux-mêmes dressé leur acte d'accusation, signé leur condamnation! C'est à nous de l'exécuter.

Que Louis-Napoléon et sa race soient à jamais déchus, et que tous les agents du malfaiteur soient traités comme complices. Après, formons un gouvernement national pour marcher à l'ennemi.

Il ne nous reste à choisir qu'en re l'infamie des esclaves et la gloire des hommes libres.

Vive la France! Vive la République!

Paris, le 2 septembre 1870.

Dr ROBINET.

La garde nationale de Paris se chargea de prononcer l'arrêt de l'homme de Sédan et « ceux qui devaient le défendre » lui témoignèrent, par la fuite, l'attachement qu'il méritait. Ainsi finit l'aventurier de décembre qui, le 7 mai précédent, avait encore vu consacrer son absolutisme par 7,500,000 complices.

Dans la nuit du 4 septembre, je reçus de l'Hôtel de Ville l'invitation suivante :

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Cabinet du Préfet.

Le citoyen Robinet est prié de se rendre immédiatement à la mairie du 6e arrondissement, en attendant la nomination de la commission municipale, et d'y prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre dans les quartiers de l'arrondissement.

Pouvoir lui est donné à cet effet de requérir la force publique.

Le Maire de Paris,

ETIENNE ARAGO.

Je n'hésitai point à obéir, bien que le devoir qui m'incombait ne fût pas plus dans mes goûts que dans mes aptitudes et mes moyens. J'ose le dire, c'est d'après un sentiment profond de dévouement à la chose publique, voire de sacrifice, que je remplis, deux mois durant, comme adjoint ou comme maire, les fonctions municipales dans le VIe arrondissement.

La tâche était immense !

Outre les affaires ordinaires de la mairie (état-civil, écoles, assistance, bureau militaire, caisse municipale, hygiène, police, etc.), des occupations exceptionnelles nous arrivaient, résultat de l'investissement et de la défense de Paris : telles que la formation de nouveaux bataillons de garde nationale, leur armement, équipement et habillement ; les ambulances d'arrondissement, les baraquements de rempart; le logement des mobiles de province et des réfugiés de la banlieue; les secours aux familles des soldats sous les drapeaux, à celles des réfugiés et des gardes nationaux et à toutes personnes dont le siége aurait anéanti ou trop atténué les moyens d'existence ; la police de quartier concernant surtout l'espionnage et la connivence intérieure avec l'ennemi, ainsi que la garde et l'aménagement des dépôts de bétail, de poudre, etc.; les réclamations et communications du public ; la correspondance orale ou écrite avec la mairie de Paris et les municipalités d'arrondissement, le Gouvernement de la Défense nationale, le Gouverneur de Paris, les ministres, l'Etat-major de la garde nationale et le commandant du secteur, enfin, avec les clubs et tous les particuliers ; plus tard encore, la formation des bataillons de marche, la fabrication des canons, et, par-dessus tout, l'alimentation rationnée en viande, pain, lait, bois, charbon, etc., de toute la population, et la question des loyers !... travail

que les officiers municipaux, même les plus capables et les plus dévoués, n'auraient pu mener à fin, avec le meilleur vouloir des employés ordinaires, sans l'assistance des nombreuses commissions formées de citoyens désintéressés et ardents, qui, dès les premiers jours, vinrent offrir leurs services aux nouvelles mairies, et auxquels est due une si large part de reconnaissance.

La principale de ces commissions, composée de seize membres et plus, et formée dès le 8 septembre, sur l'ordre du maire de Paris, par les maires de chaque arrondissement, fut sans contredit la Commission d'armement; venaient ensuite celles de l'Assistance patriotique, des Ambulances, des Cantines nationales, etc.

C'est avec leur concours que les municipalités, travaillant sans relâche, tout le jour et souvent des nuits entières, purent satisfaire plus ou moins aux exigences d'une situation sans exemple.

Mais toutes ces occupations, quelqu'absorbantes qu'elles fussent, ne devaient pas faire perdre de vue des intérêts plus généraux, l'action politique qui devait assurer la défense et la République. Je m'efforçai toujours de satisfaire autant qu'il était en moi à ce devoir élevé, et je fus constamment, avec mes collègues, dans le plus complet accord à ce sujet.

C'est ainsi que je ne cessai d'insister près du Gouvernement et du Maire de Paris *pour la mise en jugement des hauts complices de l'Empire et pour le remplacement général et immédiat de tous les fonctionnaires bonapartistes*, *civils et militaires*, avec lesquels il était inutile d'espérer défendre la France et maintenir la République. — « Allons au plus pressé, répondaient les sages, les habiles, chassons avant tout l'étranger et après nous réglerons nos comptes avec l'Empire. » — « Mais vous ne pouvez arrêter, réparer le désastre, répétai-je à mon tour, en vous servant de ceux qui l'ont amené! La République *républicaine*, énergique et vraie, peut seule repousser l'invasion. »

L'événement a montré d'une manière effroyable qui avait raison: mais peut-on qualifier, à cette heure, d'impolitique seulement la tolérance qui a laissé la défense de Paris aux hommes choisis par Bonaparte et Montauban?

En même temps, je cherchais à assurer l'exercice régulier des clubs, qui sont un élément essentiel de la vie républicaine. A cet effet, je demandais et obtenais de M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, le théâtre de l'Odéon, pour les réunions démocratiques

du VIe arrondissement. Les difficultés créées par le siége, seules, nous empêchèrent d'utiliser cette concession.

D'autre part, j'élaborais incessamment, sous forme de rapports à la mairie ou au Gouvernement, des projets auxquels j'avais la naïveté de supposer quelques chances d'utilité, et qui allaient invariablement se perdre dans les paniers de l'administration. J'en rappellerai deux entre cent, de la nullité desquels les événements si douloureux que nous subissons ne m'ont pas entièrement convaincu.

1° Une conception d'ensemble de la situation économique de Paris, toute relative, cela va sans dire, et propre à la situation exceptionnelle que l'investissement faisait à la capitale. Je proposais, dès le commencement d'octobre, un inventaire général des ressources et des besoins matériels, et un aménagement légal de toutes les choses nécessaires à la vie, par les mairies et leurs commissions d'armement, d'assistance et autres, dans le but de prolonger le plus possible la résistance. — C'était prévoir afin de pourvoir; ce qui n'a malheureusement pas été suffisamment pratiqué.

2° Considérant qu'à cette heure la guerre était tout, et que l'industrie, le commerce, l'administration devaient y coopérer en se subordonnant, je proposais que l'inversion survenue dans nos rapports sociaux se traduisît, économiquement, par la suppression de tous traitements de fonctions devenues inutiles (et le nombre en était grand), au-dessus de 3,000 francs, et par le report de l'excédant à l'avoir des choses et agents de guerre, tout compris, même le travail d'habillement donné aux femmes, etc., etc., de manière à aménager la fortune publique en vue de la résistance, comme le stock de consommation.

Cette opération générale, qui n'était, je le répète, que de la prévoyance, aurait peut-être évité bien des désordres, et permis d'autres résultats.

Je reste, en effet, avec la ferme conviction que Paris pouvait et devait triompher, et que rien, militairement, ou même administrativement, n'a été sérieusement fait pour cela par le Gouvernement de la Défense nationale.

J'avais été nommé, au mois de septembre, comme beaucoup d'autres médecins, membre du Conseil général des hôpitaux de Paris; honneur que je méritais peu sans doute. Néanmoins, j'y siégeais, et, là comme ailleurs, l'esprit de ménagement envers ceux des anciens fonctionnaires que leur immixtion dans l'administration intime de l'Empire avait le plus compromis me choquait profondément et me paraissait incompatible avec la réorganisation radicale et toute humaine que j'avais espérée. Les

choses allèrent au point, de la part du Gouvernement et du Conseil, que je crus de mon devoir de républicain d'offrir ma démission, motivée sur l'écart qui existait entre eux et moi (1).

C'est alors que je reçus du maire de Paris une lettre beaucoup trop flatteuse, assurément, mais que je tiens à rendre publique, avec mon refus d'y déférer, pour témoigner de ma fermeté à ce sujet :

MAIRIE DE PARIS

Cabinet du Maire

Au citoyen Robinet, maire du 6e arrondissement, membre du conseil général des hospices.

Mon cher maire,

C'est au nom du Conseil de l'assistance publique que je vous écris. On vous prie de retirer votre démission et j'ose espérer que mes sollicitations pressantes et individuelles ne vous seront pas indifférentes. Les esprits généreux, les cœurs loyaux sont trop bons à garder là où il y a des fonds à manier et des malheureux à secourir.

Salut fraternel, ÉTIENNE ARAGO.

Le 30 octobre.

Je m'occupe de votre bureau de bienfaisance.

VIe *arrondissement.*

MAIRIE DU LUXEMBOURG.

Au citoyen maire de Paris, à l'Hôtel de Ville.

Paris, le 31 octobre 1870.

Citoyen maire,

M. X.... étant un représentant des plus connus et des plus compromis de l'administration impériale, nous ne pouvons siéger dans la même administration.

Pour cela et d'autres motifs, je suis dans l'obligation de maintenir *absolument* ma démission.

(1) Un fonctionnaire, qui tenait de trop près à M. Haussmann, fut imposé et accepté, en remplacement de M. Husson, comme directeur de l'Assistance publique.

Ai-je besoin de vous dire combien il m'est pénible de ne pas me rendre à votre trop bienveillante demande?

Cela me coûte plus que je ne puis dire.

Je vous salue bien affectueusement,

ROBINET.

Quant à la guerre, elle ne sortait pas un seul instant de nos plus ardentes préoccupations et me suggéra, entre autres, les proclamations et le rapport qui suivent, dont l'initiative et la rédaction m'appartiennent, bien qu'ils aient été collectivement signés :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité.

La Municipalité du VIe arrondissement aux habitants.

Citoyens,

Le moment est venu.

L'heure solennelle de la lutte à outrance, de la liberté par la victoire, ou de l'esclavage par la défaite, a sonné!

Il faut combattre, il faut vaincre!

Jusqu'ici, nous n'avons eu avec vous que des rapports d'administration relatifs à l'ordre public, aux approvisionnements, à la formation et à l'armement de la nouvelle garde civique, aux ambulances, etc.

Nous avons fait ce que nous avons pu.

Aujourd'hui, nous devons entrer dans des rapports plus élevés, c'est-à-dire dans cette communion patriotique qui nous fera marcher comme un seul homme à l'ennemi!

Ce ne sont pas seulement nos familles, nos personnes et nos biens que nous allons défendre aux remparts de Paris, mais la France, cette France si généreuse et si grande avant l'Empire, si abaissée et si odieusement trahie par les Bonaparte; mais la civilisation elle-même, la liberté, le progrès et l'avenir du monde si profondément menacés par la sanglante et barbare invasion des princes allemands!

Que cette pensée magnanime ne nous quitte jamais; qu'elle nous élève à cet héroïsme invincible, à cet embrasement patriotique qui, en 1792 et 1793, ont permis à nos pères de sauver l'Humanité, en défendant notre pays!

Vive la France! Vive la République!

Paris, le 16 septembre 1870.

Le Maire : HÉRISSON.

Les Adjoints : ANDRÉ ROUSSELLE *et* Dr ROBINET.

RÉPUBLIQUE OCCIDENTALE

ORDRE ET PROGRÈS

La Famille, la Patrie, l'Humanité.

—

JUGEMENT

Les princes allemands, secondés par leurs peuples avec une déplorable ardeur, veulent détruire la France et brûler Paris !

Le transport patriotique qui nous a saisis à l'aveu d'un pareil dessein, nous est garant que le crime ne sera point commis.

La France sera sauvée ! Paris résistera !

Mais l'Allemagne ?

Elle a pris les armes, disent ses maîtres, pour réduire à l'impuissance une nation qui, *depuis deux cents ans*, la menace et trouble la paix de l'Europe ; elle ne fait cette guerre d'extermination que pour assurer la paix, la justice, la civilisation, que la France a trop longtemps compromises et viciées.

Interrogeons l'histoire...

Avant 1789, durant l'ère de fondation des grandes nationalités, sous la direction des rois, ce sont l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Autriche et la Prusse elle-même qui se constituent et tendent mutuellement à la prépondérance.

L'Allemagne n'est donc point restée neutre, désintéressée, évangélique, comme elle le prétend, dans cette compétition réciproque ; elle n'y a point agi autrement que la France ! La preuve en est dans ces ducs de Brandebourg par exemple, qui, d'estoc et de taille, finirent par élever sur leur tête la couronne de Prusse.

En 1792, changement radical dans la politique française. La République proclame la fraternité des peuples ; elle renonce à toute conquête proprement dite, elle n'admet, de nation à nation, que la légitime défense.

Que fait l'Allemagne ?

Elle engage aussitôt contre la France, qui lui ouvre les bras, une guerre aussi acharnée que déloyale, guerre de conquête et de démembrement.

Nous en avons conscience : jusqu'en 1800, tandis que la Prusse et l'Autriche, âme de la coalition, troublaient aussi odieusement la paix du monde, la France soutenait seule, avec héroïsme et générosité, la cause du droit, la civilisation !

De 1800 à 1815 vint pour l'Allemagne le temps de l'expiation.

La réaction fut excessive, entraînée bien au delà du juste par une influence néfaste, aussi étrangère à la France qu'à la Révolution. Car si Bonaparte fit repentir plus d'une fois la coalition de son agression contre la République, son despotisme devint bientôt plus funeste encore à notre pays qu'au reste de l'Europe.

A cette heure, lui et toute sa race sont par nous exécrés et maudits !

Sous la Restauration, la Monarchie de Juillet et la dernière

République, de 1815 à 1850, pendant 35 ans, les Allemands furent, ils ne pourraient le nier, assez tranquilles du côté de la France. Il y a donc bien à retrancher des deux siècles de perturbation que la Prusse met à notre compte. Mais nous convenons que l'avénement du second Empire dut raviver ses inquiétudes.

Toutefois, la perplexité ne fut pas de longue durée ; car Bonaparte, après Solférino, s'empressa de donner à l'Allemagne un gage qui dut la rassurer.

En réalité, cet homme ne fut que le *prétexte* habilement saisi par l'ambition cachée des Hohenzollern pour exploiter l'orgueil allemand et le porter à relever le Saint-Empire germanique au profit de la Prusse.

Le lâche incapable qui laissa égorger le Danemarck et perpétrer Sadowa et qui ferma sa vie politique par la monstrueuse trahison de Sedan, a des droits, n'en doutons pas, à la gratitude des Guillaume et des Bismarck, car son aspiration sénile à la conquête du Rhin, bien inoffensive pour l'Allemagne, devait, à coup sûr, provoquer notre ruine.

Au vrai, les Allemands savent tous que, pendant que la France poursuivait en silence sous le pied du policier de décembre l'œuvre réelle de la civilisation, l'établissement d'un système d'opinions, de mœurs et d'institutions compatibles avec les aspirations modernes, et dont les bases principales sont la substitution de la science à la théologie dans l'ordre intellectuel, et de l'industrie à la guerre dans l'ordre politique, l'Allemagne, au contraire, effectuait sourdement l'œuvre de son unité militaire et de son armement universel pour se jeter à l'improviste et au moment le plus favorable pour elle sur cette France enchaînée, désarmée. objet de ses jalousies incurables et de sa convoitise séculaire, que ne pouvait certainement défendre l'épée vermoulue de Napoléon III.

Les Allemands savent tous que le tyran caduc et corrompu qui, par nécessité, bonne entente ou stupidité, devait tomber dans le piége de la succession espagnole, n'avait alors plus rien de dangereux pour la Germanie, et que la France entière, sans aucune envie du Rhin, était à la paix.

Renseignés par l'immense police qu'ils entretenaient chez nous depuis vingt ans, par ceux des leurs qui, par milliers, vivaient de notre pain, s'engraissaient de notre hospitalité et nous payaient en délations à leurs gouvernements, les Allemands connaissaient à fond notre faiblesse actuelle, la division des esprits et des classes en France, leurs dissentiments dans le grand travail d'enfantement social qui caractérise notre situation et surtout le marasme où la corruption inouïe du second Empire avait laissé descendre nos armes. Ils purent donc, ralliés à la Prusse par l'intérêt et par l'orgueil, par une haine de race horrible et criminelle, tenter *en toute sécurité* l'aventure, certains d'écraser sous des forces quatre et cinq fois supérieures et par une artillerie plus disproportionnée encore, accumulées depuis longtemps, ce qui avait échappé de notre armée à la putréfaction bonapartiste.

Tous étaient assurés que ce premier obstacle une fois et facilement écarté, ils pourraient s'abattre sur le pays sans dé-

fense, que l'assassin de Décembre et ses complices leur livraient pieds et poings liés, pour s'y repaître à leur tour et le dépecer selon leurs appétits.

Ils ont donc menti par la gorge en disant qu'ils ne prenaient l'épée que pour assurer définitivement la paix de l'Europe contre les prétentions de la France!.. Ils ont menti!...

Ce qu'ils voulaient, ce qu'ils veulent, c'est asseoir par la force leur prépondérance dans le monde, en anéantissant notre pays.

Tel est leur crime! car à côté de la politique des rois, que tous les peuples doivent répudier, l'histoire nous montre l'occident de l'Europe : France, Italie, Espagne, Angleterre et Allemagne, concourant, depuis la conquête romaine, à la constitution du régime social et définitif que nous avons indiqué. Elle nous montre la Révolution française appelant le monde entier à cette constitution généreuse, rationnelle et pacifique de son gouvernement. Elle nous montre la France, dans l'élite philosophique et politique qui seule la représente, uniquement vouée à cette œuvre d'affranchissement! Et profiter du trouble inévitable où l'a jetée l'élaboration d'une transformation pareille, pour anéantir par la trahison, le fer et le feu, l'atelier civique où elle s'accomplit, c'est renoncer à la parenté occidentale, c'est se placer violemment hors et contre cette grande association de peuples sur qui repose le progrès humain, c'est nier et violer la civilisation, c'est se mettre au ban de l'Humanité...

Voilà l'Allemagne.

Nations de l'Occident : Italiens, Espagnols, Anglais, tous membres de la grande République où se font et se développent, depuis tant de siècles, les opinions, les mœurs et les institutions qui dirigent le monde, laisserez-vous perpétrer un pareil attentat ?...

Quant à nous, citoyens de Paris, dépositaires conscients des intérêts les plus chers et les plus directs de la civilisation, soldats du progrès, ouvriers de l'affranchissement universel, séparés aujourd'hui du reste du monde et réduits aux seules forces de notre conviction et de notre courage, nous ferons notre devoir.

Potius mori quàm fœdari!

L'Allemagne s'est mise hors la loi par ses convoitises barbares, sa férocité, ses déprédations, ses viols et ses assassinats; que la malédiction de l'Humanité soit sur elle et que les destinées s'accomplissent!....

Paris, 3 octobre 1870.

Docteur Robinet, adjoint au maire du VIe arrondissement;
Hippolyte Stupuy, secrétaire de la Commission d'armement du IXe arrondissement;
Docteur Sémérie, membre de la même Commission;
Hardouin, ancien commissaire de la République.

RAPPORT

A LA COMMISSION D'ARMEMENT DU VIe ARRONDISSEMENT

Citoyens,

Justement préoccupés de la situation de Paris, vous avez pensé qu'il fallait aviser au moyen d'y constituer, dans le plus bref délai, une armée qui fût capable, outre le service avant tout nécessaire des remparts, de tenir avantageusement la campagne, et de rétablir, au moins sur quelques points de sa circonférence, des communications avec le reste du pays, peut-être même de tenir en échec l'ennemi et de le compromettre irrémédiablement, en le plaçant entre des forces imposantes sorties de la capitale, et celles qui arriveront de la province.

Les hommes décidés ne manquent pas. Tout se réduit à une question d'organisation et d'armement.

Nous pensons, comme vous, que Paris ne peut se sauver en restant derrière ses remparts; qu'il ne pourrait supporter, vu l'état de ses approvisionnements, un très-long siége. Six semaines à deux mois de blocus nous paraissent une limite extrême. Il faut donc prendre un parti.

Or, notre cité renferme approximativement 70,000 hommes de troupes régulières, 100,000 gardes mobiles de Paris ou de la province, parmi lesquels des bataillons très-fermes et très-décidés, enfin, 360,000 gardes nationaux sédentaires au moins, sans compter des co ps spéciaux de francs-tireurs, de forestiers, d'hommes de l'octroi, etc., etc., montant au chiffre de 20,000 hommes. En tout, 550,000 hommes.

Nous ne pensons pas que les canonniers et fusiliers de marine soient compris dans les 70,000 hommes de troupes régulières, mais nous ne sommes pas à même d'évaluer leur nombre.

Quoi qu'il en soit, nous avons dans nos murs un effectif considérable, dont il faut, pour la circonstance présente, tirer le meilleur parti. Ce point est celui sur lequel doit se porter toute la préoccupation et l'action principale du commandant en chef de l'armée de Paris.

Il faudrait, selon nous, décomposer la garde nationale sédentaire de telle sorte que, sans cesser d'assurer un seul instant le service des remparts, elle augmentât assez la force de l'armée de marche pour lui permettre de tenir victorieusement la campagne. Il faudrait que, d'ici à un mois au plus tard, Paris, s'il n'est efficacement secouru par la province, se délivrât lui-même au moyen de cette armée, portée à 400,000 hommes environ et devenue capable de battre l'ennemi.

La question revient à prendre dans la garde nationale sédentaire tous les volontaires qui demanderaient à s'enrôler dans le service actif, pour faire non-seulement des sorties, mais la *Campagne de France*.

On peut estimer que le nombre s'élèvera, sans devoir le dépasser, je crois, à 150 ou 160,000 hommes, en y comprenant les nouveaux inscrits dans l'artillerie de la garde nationale.

Nous pensons donc que les commissions d'armement des

vingt arrondissements de Paris doivent mettre immédiatement la question en délibération et porter leur décision à cet égard au Gouvernement de la défense nationale et au Gouverneur de Paris.

Cette constitution définitive de l'armée de Paris, que nous considérons comme le seul moyen de sauver la capitale et de lui épargner l'épreuve menaçante d'une famine qui l'étreindrait et la ferait succomber encore plus sûrement qu'un bombardement, repose sur deux mesures essentielles :

Mettre immédiatement sur le pied de l'armée active et de la garde mobile les gardes nationaux sédentaires qui demanderont à s'enrôler pour ce service ; les armer du mieux possible et les équiper de même (fusils à tabatière pour le moins, sacs et objets de campement), enfin les exercer convenablement à toutes les opérations de guerre ;

Diviser la légion d'artillerie en formation, en batteries de guerre, armées de mitrailleuses et de canons et attachées à chacun des bataillons mobilisés.

Ces deux mesures, en augmentant de 150 à 200,000 hommes l'effectif de l'armée active et le portant à un chiffre de 400,000 hommes, décupleraient encore, nous en sommes certains, la force morale, la confiance et l'élan des troupes régulières et de la garde mobile, qui sentiraient qu'en effet toute la France est sur pied.

Deux objections seront faites : vous allez enlever, dira-t-on, par cet enrôlement de volontaires, à la garde nationale, son nerf et ses meilleurs soldats. Vous allez charger le budget de la France d'une dette inextinguible.

Voici notre réponse : premièrement, nous ne prendrons réellement à la garde sédentaire qu'un excédant d'effectif, sans la rendre jamais insuffisante ou incapable pour le service des remparts. Secondement, outre les milliards qu'exigeront les Prussiens s'ils sont finalement vainqueurs, on dépensera plus à laisser Paris s'étreindre dans la misère, avec un incommensurable budget d'alimentation publique ou d'indigence, qu'en faisant pour la guerre et l'indépendance de la patrie l'effort immédiat et décisif que la situation exige.

Citoyens, croyez-le, la temporisation, la modération, la prudence excessive seront notre perte ; l'action résolue, intrépide, foudroyante, peut seule nous sauver.

Votre rapporteur propose donc à la Commission l'arrêté suivant :

I. — Un appel sera fait immédiatement dans tous les bataillons de la garde nationale de Paris à ceux qui, individuellement, par compagnies ou par bataillons même, voudraient s'engager, pour la campagne de France, à un service militaire actif, identique à celui de l'armée et de la garde mobile, jusqu'à concurrence de 150 à 200,000 hommes, y compris le personnel de l'artillerie.

II. — La Commune de Paris et le Gouvernement de la défense pourvoiront aussitôt à la disposition par cadres, à l'équipement militaire et au meilleur armement de ces enrôlés volontaires.

III. — La légion d'artillerie actuellement en formation sera

organisée en batteries de guerre, armées de mitrailleuses et de canons, qui seront respectivement attachées aux bataillons de garde nationale sédentaire mobilisée.

IV. — A leur égard, des mesures rapides seront prises pour la transformation des fusils à piston en fusils à tabatière, et pour la fabrication des mitrailleuses et des canons. Aussitôt que possible, le fusil à tabatière sera remplacé par le fusil Chassepot.

V. — Ces batteries et ces bataillons de garde nationale mobilisée rempliront les devoirs et jouiront des priviléges de l'armée régulière. Ils marcheront concurremment avec la troupe de ligne et la garde mobile.

VI. — La fabrication des mitrailleuses et des canons pour la garde nationale mobilisée est dès aujourd'hui possible, grâce à l'industrie privée. Pour les canons, la municipalité du sixième arrondissement propose que la matière en soit d'abord prise dans la colonne élevée sur la place Vendôme à Napoléon Ier; outre l'utilité matérielle de cette mesure, il y aurait un avantage moral immense à débarrasser la France républicaine d'une image odieuse, qui rappelle outrageusement la race exécrable et maudite qui a mis la patrie à deux doigts de sa perte.

VII. — Ces résolutions, dans le cas où elles seraient adoptées par la Commission, seront communiquées aux maires des 19 arrondissements de Paris, pour qu'ils en donnent connaissance à leurs Commissions d'armement et qu'elles soient présentées, si celles-ci le décident, au Gouvernement de la défense et au commandant en chef de l'armée de Paris.

Le rapporteur de la Commission,
Dr ROBINET.

La commission d'armement du sixième arrondissement, à l'unanimité des membres présents, adopte les conclusions du rapport.

Paris, le 2 octobre 1870.

Ont signé : Hérisson, maire; André Rousselle, adjoint; Docteur Robinet, adjoint; Vinot; Daubisgniés; Privé; Midy; Jozon; Castelnau; Leroux; Camille Adam; Delaby; Niquet; Collin; Marchais; Dr Goupil; Vernet.

La pétition qui suit, mise en circulation à un grand nombre d'exemplaires, était le corollaire naturel des résolutions précédentes :

Les soussignés, conformément au vœu exprimé par la municipalité et par la commission d'armement du sixième arrondissement dans sa séance du 2 octobre, demandent instamment au Gouvernement de la défense nationale que la statue de Napoléon Ier et la colonne qui la supporte, encore debout sur la place Vendôme, soient aussitôt enlevées et affectées à la fabrication des canons nécessaires pour reconquérir l'indépendance nationale et les libertés politiques de la France, deux fois anéanties par les Bonaparte.

Le mois d'octobre s'écoula donc pour nous en préparatifs de guerre; et, le 30, nous ouvrions à la mairie, avec une certaine solennité, comme cela se faisait dans d'autres arrondissements, une double souscription patriotique pour la fabrication des canons et l'enrôlement volontaire.

M. Jules Ferry, comme membre du Gouvernement et député du VIe, et M. Hérisson comme ancien maire, alors adjoint à la municipalité de Paris, nous assistaient, mon collègue André Rousselle, notre Commission d'armement et moi.

Bien que ma chétive rhétorique ait dû faire un singulier contraste avec l'éloquence de ces trois orateurs, qui parlèrent après moi au peuple assemblé, je tiens à rapporter ici l'allocution que je prononçai en cette circonstance, le seul discours que j'aie fait et ferai sans doute de ma vie :

Citoyens et citoyennes,

L'assistance anxieuse, émue, qui nous environne, témoigne assez qu'il s'agit ici d'un immense intérêt.

La France a l'épée sur la gorge! La patrie est en danger...

Assaillis par l'Allemagne entière, abandonnés par toute l'Europe, livrés pieds et poings liés par Bonaparte, il s'agit pour nous d'être ou de ne plus être; de rester à la tête des nations, ou de disparaître d'entre les peuples, comme la malheureuse Pologne... en laissant dans le monde un vide qu'aucun d'eux ne pourra combler.

Devons-nous subir cette honte, consentir cet esclavage, cet effondrement, infliger ce désastre à l'Humanité?

Jamais!

Pour nous relever et reconquérir notre nom, que faut-il? comme en 1793, du cœur, du fer, du pain, des armes et des hommes!

Nous venons vous demander l'un et l'autre : ici, la souscription pour donner des canons à la République; là, l'enrôlement pour centupler ses défenseurs.

Soyons forts! ayons le courage intrépide, la fermeté inébranlable, le dévouement jusqu'au sacrifice, la rage patriotique qui fait les héros et les libres, et la patrie sera sauvée...

Vive la France! vive la République!

Le lendemain de ce jour vraiment beau, où plus d'un, parmi ceux qui avaient la foi, se trouva profondément ému et sentit dans ses yeux des larmes civiques, le lendemain de ce jour fut le 31 octobre.

Dès la veille, la nouvelle d'un récent désastre au Bourget avait jeté l'émoi dans la population. Le lundi matin, trois placards du Gouvernement, réunis comme à dessein sur les murs de Paris, portèrent l'effervescence à son comble.

Nous apprenions du même coup la trahison de Bazaine, la déroute de nos mobiles, près Saint-Denis, par suite de l'inaction du général Bellemare et la demande d'un armistice, ou d'une capitulation.

Partageant, à un inexprimable degré, l'anxiété et l'indignation publiques, je me rendis aussitôt à la mairie, où je pris ma résolution. Je dépêchai aux vingt maires de Paris deux citoyens sûrs, MM. Fermis et Rousselet, du 83e bataillon, pour les inviter à se rendre à la mairie centrale, à une heure de l'après-midi, avec leurs adjoints, à l'effet d'arrêter ensemble et de porter à l'acceptation du Gouvernement de la Défense nationale les mesures promptes et décisives que commandait la situation.

En même temps, je rédigeais les propositions que voici: 1° mise en jugement de Bellemarre; 2° renvoi immédiat de Thiers; rejet de l'armistice; armement général et lutte à outrance; Dorian à la guerre; 3° enfin, pour assurer ces résultats, élections *municipales* immédiates, à Paris, pour les vingt arrondissements et la mairie centrale, avec un conseil général de la Commune, *et le Maire élu, président de droit du Gouvernement de la Defense nationale, pendant la durée du siége.*

Mon but était facile à saisir.

Depuis quelque temps, l'insuffisance du Gouvernement, sans qu'on pût encore l'attribuer à d'autres causes que la mollesse et l'incapacité, devenait évidente. Il fallait donc lui incorporer, ou même lui substituer, sans déchirement, un élément nouveau, plus républicain et plus patriote, plus énergique et plus intelligent. Or, il est certain que la mairie centrale, aussi fortement constituée que je le voulais, serait devenue ce pouvoir régénéré et prépondérant.

Comme je finissais d'écrire, je reçus une députation du Comité et du Club républicains du VIe arrondissement, qui venaient me proposer de signer une proclamation au peuple de Paris, où se trouvaient développées, à peu près, les conclusions que j'avais dessein de poser devant l'assemblée des maires. Je n'avais, tant s'en faut, de motif pour refuser, et je m'empressai de donner mon nom, ainsi que mon collègue André Rousselle.

La députation m'offrit en outre de concerter quelques mesures ayant pour but de rendre plus imposante la démarche des maires, que je provoquais à l'Hôtel de Ville,

mais je ne voulus à aucun titre me départir de ce point essentiel, que je m'y rendrais, avec mes collègues de la municipalité et de la commission d'armement, *seuls*, afin de conserver à notre intervention le caractère strictement pacifique et légal.

Je demeure convaincu que ce mode l'emportait à tous égards sur l'emploi de la violence et qu'il aurait obtenu un autre résultat. Mais notre parti semble avoir perdu cette forte tradition et il oscille indéfiniment entre la sédition et l'asservissement sans pouvoir rien fonder. Toutes les grandes journées de la Révolution, le 14 juillet 1789, le 6 octobre, le 10 août et le 31 mai, sont dues à la bonne entente et à l'action combinée des corps municipaux, de la garde nationale et de la population de Paris ; toutes les défaites de la démocratie proviennent de cette effervescence indisciplinable qui engage des mouvements prématurés, mal concertés ou illégitimes.

Quoi qu'il en soit, la presque totalité des maires accepta mon invitation, par témoignage verbal ou écrit, et ce n'est qu'au moment du départ que nous parvint l'ordre suivant, envoyé de l'Hotel de Ville, et qui dut modifier nos dispositions :

MAIRIE DE PARIS

Cabinet du Maire

Au citoyen Robinet, maire du VI[e] arrondissement :

Citoyen Maire,

Veuillez vous trouver à l'Hôtel de Ville à une heure précise, aujourd'hui.

Urgence extrême.

Salut et fraternité

ETIENNE ARAGO.

Que les adjoints restent en permanence à la mairie.

MM. Jozon et André Rousselle, adjoints, demeurèrent, et je me rendis *seul* à la Ville.

Tous mes collègues y étaient en séance, sous la présidence du citoyen Etienne Arago et de ses adjoints, MM. Brisson, Floquet, Hérisson et Clamageran. Je fus admis à présenter mes propositions, que je lus et défendis une à une. Elle furent adoptées dans leur ensemble, sauf modifications, dont la plus importante fut la suppresion de la présidence du Gouvernement de la défense nationale que je demandais pour le nouveau maire de Paris.

Le citoyen Arago porta ces résolutions au Gouvernement, et c'est pendant que ses membres en délibéraient que l'Hôtel de Ville fut forcé et envahi. Les élections municipales furent néanmoins consenties et fixées, sans que j'aie

su si cette concession éphémère avait été faite sous la pression de la manifestation populaire ou à notre instigation.

J'essayai vainement, avec quelques-uns de mes collègues (les citoyens Tirard et Floquet en particulier), lorsque notre réunion fut dissoute par la foule, de porter à la connaissance du peuple les mesures proposées et celles acceptées; nous dûmes nous retirer.

Telle est la seule part que j'aie prise à la journée du 31 octobre; je n'en regrette ni répudie aucun acte.

Ceci me permet d'expliquer la coexistence de deux documents qui ont constitué contre moi une apparence de contradiction assez fâcheuse. Je veux parler de l'affiche du Comité républicain dont il a été question plus haut et de la protestation de notre mairie, qui la suivit de près.

Je transcris ici ces deux pièces avec quelques mots de commentaire :

Peuple de Paris,

Pendant que Châteaudun se fait écraser, Bazaine capitule !
Cette dernière honte doit ouvrir nos yeux.
Nous sommons le Gouvernement de la défense nationale :

1° De déclarer hors la loi Bonaparte, les traîtres qui soutiennent son système, et les agents des prétentions dynastiques de toutes sortes;

2° De destituer et d'emprisonner les généraux et officiers qui, par incapacité ou trahison, ont causé nos derniers désastres, et d'appliquer les mêmes mesures dans toutes les administrations qui concourent à la défense;

3° De repousser absolument toute proposition d'armistice, de lever en deux bans toute la population mâle de Paris.

Que si le Gouvernement se sent incapable de prendre les mesures révolutionnaires que réclame la situation, il donne en masse sa démission pour le jeudi 3 novembre prochain.

Dans cet intervalle, le peuple de Paris saura le remplacer.

La Victoire ou la mort ! Vive la République !

Le Comité républicain du VIe arrondissement de Paris.

Approuvé :

ROBINET,
Maire du VIe arrondissement,

ANDRÉ ROUSSELLE,
Adjoint.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Mairie du VIe arrondissement.

PROTESTATION

En présence des bruits calomnieux systématiquement répandus contre elle par une malveillance aussi peu déguisée que

visiblement intéressée, la Municipalité du VI[e] arrondissement a le devoir étroit de protester avec la dernière énergie contre des appréciations contraires à la vérité, et exagérées, contre toute vraisemblance, par l'esprit de parti.

A aucun moment, dans aucune cisconstance et en aucun lieu, malgré des apparences contraires, habilement groupées, aucun de ses membres n'a cessé, dans la journée ni dans la nuit du 31 octobre, de défendre le gouvernement acclamé le 4 septembre contre les tentatives de renversement dont il a été l'objet.

Si la manifestation de leurs intentions a pu être différente, ils ont toujours été parfaitement d'accord sur le but essentiel à atteindre, c'est-à-dire le maintien du Gouvernement de la défense nationale.

Dans l'intérêt de son honneur et de la vérité, la municipalité du VI[e] arrondissement a donc le devoir strict de donner, comme en effet elle donne, le démenti le plus net, le plus formel et le plus catégorique aux affirmations imaginées et colportées contre quelques-uns de ses membres, et qui dénaturent complétement le rôle qu'ils ont joué.

Elle a le devoir d'ajouter que le Gouvernement de la défense nationale a repoussé comme elles méritent de l'être, les perfides et odieuses accusations dirigées contre des fonctionnaires qui lui sont dévoués, en refusant d'accepter les démissions qui lui avaient été spontanément offertes.

Les Adjoints

ANDRÉ ROUSSELLE, PAUL JOZON.

Le Maire provisoire

D[r] ROBINET.

La vérité est que l'initiative et la facture de ces deux documents *ne m'appartiennent pas*, et que, de plus, dans l'effervescence et le trouble du moment, ils furent sensiblement modifiés l'un et l'autre, après que j'eus signé.

C'est sous cette réserve seulement que j'en accepte la responsabilité, et parce que chacun contient un fond incontestable de vrai, savoir : l'intention formelle et toujours exprimée par moi de modifier le Gouvernement de la Défense nationale dans un sens plus énergique, sans pour cela le renverser.

J'étais resté étranger à tout projet comme à toute tentative insurrectionnelle, bien que j'eusse cherché *légalement* à exclure du Gouvernement l'élément militaire et à l'y subordonner.

Quant à son élément civil, il m'inspirait encore à ce moment des espérances qui devaient s'évanouir quelques jours plus tard, en me laissant sous le poids de cette dure vérité expérimentale, que les considérations affectives doivent être impitoyablement écartées de la politique, où il ne faut consulter et reconnaître que la froide raison.

Du 31 octobre au 1[er] novembre, la nuit, quand l'Hôtel de

Ville eut été repris par le Gouvernement, le 20e bataillon de la garde nationale, conduit par son commandant, vint occuper notre mairie, bien qu'elle fût tranquille et convenablement gardée par un piquet du 16e. On exhiba un ordre de MM. Trochu et Ernest Picard, qui enjoignait d'arrêter les membres de la Commission d'armement et le maire, s'ils étaient présents, et de les conduire à la Préfecture de police. J'étais absent. Seuls, quatre membres de la commission étaient restés, pour assister au besoin M. Jozon. Ils furent emmenés au dépôt; et, en ce qui me concerne, c'est grâce à la fermeté civique de M. Edmond Adam, alors préfet, que l'ordre d'arrestation ne fut point poursuivi.

Instruit des faits, je me rendis, dès le matin, à la police, où le citoyen Georges Pouchet, secrétaire général, m'assura dans les meilleurs termes que la captivité de nos amis ne pouvait être de longue durée, puisque rien absolument n'était articulé contre eux.

Je fus néanmoins à l'Hôtel de Ville, en compagnie du citoyen Rousselle, pour renouveler la demande d'élargissement et protester contre l'occupation de notre mairie par la force armée, et contre l'empêchement qui nous était fait par le 20e bataillon *d'y circuler librement*.

Nous obtînmes du citoyen maire de Paris et de M. Jules Ferry, membre du Gouvernement, les deux ordres que voici :

MAIRIE DE PARIS

Cabinet du Maire

Le maire de Paris donne l'ordre au commandant du poste de la mairie du 6e arrondissement d'assurer au citoyen Robinet, maire de cet arrondissement, et à ses adjoints, le complet exercice de leurs fonctions municipales.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 1er novembre 1870, à huit heures du matin.

ÉTIENNE ARAGO.

Je recommande instamment au chef du poste l'exécution de l'ordre ci-contre, au nom du Gouvernement de la défense nationale.

Le membre du Gouvernement délégué près l'Administration du Département,

JULES FERRY.

Nous croyions, avec ces nouveaux pouvoirs, rétablir l'ordre à la mairie et y recouvrer notre liberté d'action : il n'en fut rien.

A notre retour, et bien que nous eussions communiqué

la minute à M. Cottu, commandant du 20e, les perturbateurs redoublèrent les entraves et les menaces, et se portèrent envers nous aux plus grossières injures, allant jusqu'à violenter le citoyen Rousselle, à déchirer et fouler aux pieds l'écharpe dont il avait dû se ceindre pour sa défense. Je n'échappai au même traitement *et à des menaces plus brutales encore*, que par le dévouement de quelques employés, qui, d'entente avec M. Jozon, me dérobèrent à ces furieux. Cinq jours après, dans un lieu public, l'un de ces malheureux, qui ne me savait pas présent, affirmait, *et devant témoins*, que lui et ses complices du 20e bataillon m'eussent *tué* s'ils m'avaient rencontré à la mairie dans la nuit du 31 octobre.

Ce spectacle me reportait à la sinistre réaction de juin 1848 et de décembre 1851, que nous touchions à ce moment de si près et qui n'est peut-être pas encore bien éloigné de nous. . . . . .

Il y a pis que des soldats ivres de meurtre, pis que la police des Bonaparte, ce sont ces *fauteurs d'ordre public* affolés par la peur et la haine, exaltés jusqu'au vertige par la plus féroce des passions : la cupidité aux abois.

Ce même jour, nous allâmes, le citoyen Rousselle et moi, remettre au maire de Paris notre démission *motivée*, et je pris la résolution de ne me point porter aux prochaines élections municipales. J'y persistai, malgré quelques tergiversations dues aux instances de mes amis.

Je ne hantai plus, dès ce moment, ni la mairie ni l'Hôtel de Ville, et fus reprendre ma place dans le 115e bataillon, où j'espérais avoir quelque jour mieux à faire que la garde, nécessaire du reste, des bastions et des remparts. Notre triste fortune en décida seule autrement.

Néanmoins je ne restai pas inactif, et repris, sans plus de réussite qu'avant le 4 septembre, mes tentatives pour propager par la voie des journaux l'anxiété qui me consumait.

J'étais persuadé, je le serai jusqu'à ma dernière heure, que Paris, avec ses immenses ressources et son admirable résolution, pouvait vaincre et sauver la France, si son fatal gouvernement avait voulu agir ! C'est pourquoi je tenais pour la lutte à outrance, écrivant encore à la fin de décembre 1870 :

Il faut en finir! C'est le cri que lancent dans les foules faméliques les ennemis cachés de la République et de la France, les Prussiens de Paris, les agents de l'homme de Sedan, et que répètent les aveugles, sous le fouet de la peur et du dénûment (1).

(1) Adressé au *Rappel*. — Refus d'insertion.

En finir, pauvre gens? sans doute, si l'on peut, à force de patience, de dévouement et de courage, chasser l'étranger au delà du Rhin! Mais autrement, qu'attendez-vous ?

Pensez-vous que, toute honte bue, tout sentiment d'honneur national et de patrie étouffé, tout respect humain mis aux pieds, vous échangeriez *sûrement* votre titre d'hommes libres et de citoyens d'un grand peuple contre la satisfaction de vos besoins, en ouvrant aux Prussiens les portes de Paris et leur laissant à merci la tête de la France?

Epaisse illusion!

Déjà vous avez oublié comment ils font les choses et ce qui est advenu à Strasbourg, à Toul, à Metz et en tant d'autres lieux!

D'abord le chevaleresque Empereur fait sortir de la ville rendue la troupe régulière les corps francs, la garde mobile et la garde nationale, je dis la *garde nationale*, femmes de Paris! Il leur fait déposer les armes et les expédie en bon ordre sur Dantzig ou Kœnigsberg.

Même prudence envers les forts et tous les travaux de défense, dont le matériel est ponctuellement remis à Sa Majesté.

C'est alors que les premiers soldats du monde font leur entrée dans la ville *conquise*, tambours battant, enseignes déployées, au milieu d'une population de femmes, d'enfants, de vieillards, de malades et d'infirmes, sans que rien vienne troubler leur triomphe.

Les voilà installés : Guillaume aux Tuileries, Bismarck à la Ville, de Moltke à l'Ecole militaire, les princes dans les palais, les généraux, les colonels et autres officiers, tous ducs, comtes ou marquis, dans les hôtels privés et les soldats partout. La liberté, l'abondance et la paix vont renaître sans doute? Ecoutez :

D'abord, Sa Majesté entend que sa bonne ville de Paris lui paye un ou deux milliards à l'heure même, sans préjudice de ce que la France aura à lui verser ensuite, et faute de quoi le corps municipal sera passé par les armes.

Après, nul ne pourra, durant le séjour de Sa Majesté, sortir de sa maison que de telle à telle heure, seulement pendant le jour, et pour les achats nécessaires à la vie.

Dans ce moment, il est formellement interdit aux habitants de converser entre eux.

Ni feu ni lumière dans les maisons après le coucher du soleil.

Toutes les substances consommables : viandes de boucherie, salaisons, farine, blé, épices, vins, etc., appartiennent à l'autorité prussienne à titre de réquisitions militaires et sont vendues à la population civile par des sujettes de Sa Majesté, dans les seuls lieux autorisés par Elle et aux prix qu'elle aura fixés.

Toutes chambres, logements, appartements et maisons, quels qu'ils soient, sont également mis, par ordre de S. M., à la disposition de l'armée, afin qu'elle en use à son aise ; le tout exécutable sur l'heure, sous peine des châtiments les plus sévères....

Aussitôt le *déménagement* commence ; chefs et soldats se

mettent en chasse, et tout ce qui peut leur plaire en meubles, vêtements, étoffes, parures, dentelles, bijoux, objets d'art, curiosités, monnaies, etc., etc., va s'entasser, toujours de bonne et *juste* prise, dans les fourgons de la généreuse Allemagne.

Les grands aussi ont leur curée, et les collections publiques, depuis le Muséum et le Conservatoire jusqu'à la Bibliothèque, l'hôtel de Cluny et le Louvre, sont honorées des faveurs royales. Les échantillons des trois règnes, les modèles de toutes nos inventions, les reliques des âges passés, les parchemins, les manuscrits et les livres précieux, les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture, tout prend la route de Berlin (1).

Que vous revient-il, pauvres gens de Paris, de ce régime rédempteur qui devait vous arracher aux horreurs de la République et de la défense nationale, pour vous combler des bienfaits inséparables de toute royauté? Que vous reste-t-il? les yeux pour pleurer et la famine qui frappe à votre porte et vous étrangle sur votre grabat.

Vous aviez donné au Prussien votre ville, qui appartient à la France entière, votre honneur et votre liberté, la partie la plus chère de vous-mêmes (vos enfants armés), dans l'espoir qu'il vous rendrait les douceurs de la paix; vous vous étiez trompés. Votre défaillance morale, votre confiance dans un ennemi qui ne connaît pas la pitié, ont reçu leur prix : au lieu de la lutte héroïque qui peut toujours amener la victoire, vous avez préféré une lâche et honteuse inertie, et vous n'avez obtenu que la lente et cruelle agonie du désespoir et de l'inanition.

Voilà ce que vous préparent ceux qui vous disent de capituler.

Choisissez, quand il en est temps encore.

Dr ROBINET.

Vains efforts! La résistance touchait au terme fatal que l'inaction du gouvernement lui avait assigné; c'est dans la prévision des derniers malheurs que nous écrivions, le 20 janvier suivant, mes confrères de la Société positiviste et moi, à Gambetta, seul véritable chef de la défense nationale :

Cher et grand citoyen,

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris vos énergiques efforts pour sauver la patrie et les résultats immenses que vous avez obtenus.

Par votre dévouement, par votre clairvoyance, par votre

(1) Le roi Guillaume avait promis (*bis*)
De *déménager* tout Paris (*bis*)
Mais son coup a manqué,
Grâce à nos canonniers!
Dansons la Carmagnole, etc.

(*Note postérieure à l'envoi de l'article et à la mémorable journée du 26 février* 1871.)

fermeté et par vos succès, vous avez bien mérité de la France; tous les patriotes vous sont reconnaissants.

Ceux surtout qui connaissent le prix de la délivrance, la nécessité de sauvegarder, coûte que coûte, le foyer de la Révolution et de maintenir libre cette nation généreuse, qui, malgré ses égarements et ses chutes, n'en est pas moins l'avant-garde et l'espérance de l'Humanité, ceux-là vous devaient un témoignage plus explicite de gratitude et d'assentiment.

Poursuivez, citoyen, jusqu'à son glorieux terme, jusqu'à son plus entier triomphe, cette entreprise magnanime! La France ne peut périr. ...

Toutefois, recevez d'amis, de coreligionnaires, de frères d'armes qui demain ne seront plus, peut-être, un vœu qui témoignera de leur ardent amour pour la cause que vous défendez : malgré sa puissance dans le sacrifice, malgré ses immenses ressources, malgré sa résolution de tout souffrir et de tout entreprendre, Paris va succomber!

La fatalité des circonstances, sans aucun doute aussi le manque de génie et de foi chez ceux qui l'ont dirigé, auront amené cet exécrable résultat et rendu inutile l'héroïsme de la grande cité.

Que cet effroyable désastre ne vous désarme point. Non. Qu'il allume dans votre âme cette rage patriotique, cette fureur vengeresse qui relèvent les vaincus et sauvent les situations les plus désespérées... Loin de vous ces conseillers funestes qui, sous le masque de la sagesse, cachent la trahison et la lâcheté! Pas de repos, pas de trêve, que, soulevant la France comme un seul homme, vous n'en ayez accablé l'Allemagne et lavé dans le sang l'injure qu'elle aura faite en nous à l'Humanité.

C'est dans cette intime confiance que nous vous disons un civique et fraternel adieu, et que nous vous serrons la main, ainsi qu'à tous vos courageux collaborateurs civils ou militaires : Ranc, Garibaldi, etc...

Pour la Société positiviste de Paris
(*Suivent les signatures.*)

P.-S. Laissez-nous périr par la faim, le fer ou le feu, *et résistez quand même.*

Mais, malgré tout, le gouvernement capitula, sans que Paris eût en rien acquiescé.

Comme Français et comme Lorrain, comme républicain et comme patriote, je fus deux fois brisé...

La protestation suivante, que je rédigeai avec les citoyens Dereins et Courbet pour le Cercle dont nous faisons partie, ne peut donner de ce déchirement qu'une bien faible idée:

Le Cercle républicain fondé par les 6e et 7e arrondissements de Paris, rue du Vieux-Colombier, nº 24, considérant que le Gouvernement de la défense nationale avait, de son propre aveu, pour mission exclusive, le maintien de l'intégrité et de

l'indépendance de la France, ainsi que celui de la République, dont il était issu ;

Considérant que le prétendu armistice qu'il vient de conclure avec la Prusse n'est, au fond, qu'une reddition déguisée, qui engage également l'autonomie nationale et l'existence de la République;

Considérant que cette mesure a été prise par le Gouvernement à l'insu de la population de Paris, dont elle consomme néanmoins la honte et la ruine, après lui avoir imposé toutes les horreurs d'un siége qu'elle a accepté avec autant de vaillance que de résolution, et sans même admettre qu'elle pût légitimement s'opposer à cette reddition ; quand la capitale possédait encore un effectif militaire plus considérable que celui de l'ennemi sous ses murs et un matériel de guerre formidable, et sans qu'aucun effort véritablement soutenu ait été tenté contre les assiégeants ;

Considérant enfin que la capitulation de Paris, intéressant non-seulement la France, mais encore la civilisation et les destinées de l'Humanité tout entière, devait être évitée à tout prix et par les derniers sacrifices ; qu'en tout cas, elle ne devait être arrêtée que d'après le vœu de ses défenseurs ;

Déclare que le général Trochu, président du Gouvernement de la défense et commandant en chef de l'armée de Paris, a, par son inaction et son ineptie criminelles, mérité la malédiction nationale;

Que tous les autres membres du gouvernement présents à Paris se sont, par leur aveugle confiance en leur indigne collègue, par leur refus obstiné de le renvoyer de ses fonctions, malgré son impuissance manifeste et malgré les avertissements unanimes du public, par leur entêtement à diriger seuls et sans contrôle une situation évidemment au-dessus de leurs forces, rendus complices du désastre de Paris, plus cruel encore que celui de Metz;

Et qu'enfin le Gouvernement de la défense nationale, séant à Paris, doit être jugé incapable ou indigne de reparaître jamais à la direction des affaires publiques.

Fait à Paris, le 28 janvier 1871.

Les membres présents du Cercle républicain des 6e et 7e arrondissements,

(Suivent les signatures.)

Vinrent les élections pour l'Assemblée nationale.

Dans l'état où se trouvait la France, entre la vie et la mort, le mandat de représentant ne pouvait être qu'une obligation terrible; c'est pourquoi je ne crus pas devoir reculer lorsque l'on voulut bien m'inviter à me présenter pour le remplir.

Outre tout ce que j'ai précédemment rapporté, voici les motifs qui me décidèrent : sans doute, il ne fallait envoyer à l'Assemblée que des patriotes éprouvés et des républicains inébranlables, mais aussi des hommes animés de

l'esprit nouveau, qui tend de plus en plus à réorganiser la société en dehors de toute considération théologique ou métaphysique, d'après les lois naturelles du monde et de l'homme, et à constituer un régime *civil* comportant l'ordre et la liberté.

J'aimerais mieux perdre la vie que de ne plus être assuré par le témoignage de ma conscience que je remplis la première condition. Quant à la seconde, je pensais y satisfaire aussi.

Car l'esprit moderne n'a nulle part atteint, selon moi, un degré de précision et d'étendue aussi considérable que dans cette doctrine, le Positivisme, que je professe avec respect, et qui, depuis cinquante années, a élaboré tous les éléments de la régénération intellectuelle, morale, sociale et politique à laquelle l'occident de l'Europe, sous la présidence de la France, aspire depuis tant de siècles.

Voilà, citoyens et amis, la conduite que j'ai tenue avant et après le 4 septembre 1870, et dont le témoignage intérieur m'a permis d'aspirer à remplir le mandat de représentant du peuple, lorsque vous me l'avez offert.

Mon action, pendant ce temps, a-t-elle été conforme, d'aussi loin qu'il me soit accordé d'y atteindre, à cette grande et auguste devise : La Patrie, la République ?

Vous avez répondu en me donnant votre suffrage.

Merci et fraternité.

D[r] ROBINET,

Ancien maire du VI[e] arrondissement, ancien membre du Conseil général des hôpitaux de Paris.



Paris. — Imp. de DUBUISSON et C[e], rue Coq-Héron, 5.